

PLAN DE LUTTE POUR PREVENIR ET CONTRER L’INTIMIDATION
ET LA VIOLENCE - DOCUMENT À L’INTENTION DES PARENTS

ÉCOLE

École St-Jean-Bosco
Direction de l’établissement et responsable du plan de lutte :
Geneviève Dontigny
2425 boul. Cournoyer, Sorel-Tracy, 450-743-6334

VALEURS DE NOTRE ÉCOLE

Persévérance, bienveillance et respect.

D’ici 2027, diminuer de 30% annuellement les comportements à modifier et à risque puis augmenter de 10% les comportements positifs colligés.

QUELQUES DÉFINITIONS

Taquinerie	Manque de civilité	Conflit	Violence	Intimidation	Violence à caractère sexuel	Cyberviolence
▪ Agacement entre amis ▪ Tout le monde trouve ça drôle ▪ Sentiment de complicité	▪ Actes d’agressivité mineurs ▪ Impolitesses ▪ Écarts de conduite ▪ Non-respect du code de vie de l’école	▪ Désaccord entre deux ou plusieurs personnes ▪ Ne pas avoir le même point de vue, avoir des intérêts qui s’opposent ▪ Se règle par médiation ou négociation ▪ Peut parfois entrainer de la violence	▪ Manifestation de force ▪ S’exprime sous différentes formes ▪ Intention de causer du tort	▪ Généralement répétitif ▪ Délibérée ou non ▪ Directe ou indirecte ▪ Inégalité du rapport de force ▪ Engendre un sentiment de détresse	▪ Geste, parole, comportement ou attitude à connotation sexuelle ▪ Non désiré ▪ Exprimé directement ou indirectement	▪ Violence ou intimidation à caractère sexuel ou non ▪ Sur Internet (réseaux sociaux, messagerie ou autre)

PORTRAIT DE LA SITUATION (CONSTATS ET PRIORITÉS D’ACTIONS)

CONSTATS

Les dimensions suivantes sont une force : environnement soutenant, environnement concerté et bien-être du personnel scolaire. Voici des exemples de forces en cohérence avec nos valeurs: personnel scolaire travaille et collabore régulièrement en équipe, les élèves sont à l'aise de parler avec un adulte lorsqu'il y a un problème, les règles sont claires concernant la violence à l'école, le personnel se sent en sécurité. Il arrive, à quelques reprises dans l'année, que le personnel de l'école reçoive des messages injurieux et des insultes de la part des parents. Ce fait soulève des inquiétudes quant à la qualité de la collaboration école-famille, dans certains cas.

Pour le personnel, en comparaison avec l'échantillon national, l'impolitesse affiche un résultat insatisfaisant sous la borne supérieure. Cela représente un comportement à travailler pour la prochaine année. En général, la violence subie est de type verbal. La violence physique est tout de même présente, mais moins fréquente. La fréquence est plus élevée en novembre et en mai. Nous sommes conscients que la surveillance est un enjeu sur lequel on interviendra plus fréquemment l'an prochain.

PRIORITÉS

- D’ici 2027, diminuer de 30% annuellement les comportements à modifier et à risque puis augmenter de 10% les comportements positifs colligés.
- Poursuivre nos pratiques gagnantes: enseignement des comportements attendus, programme Pikadou, remise de diplômes, système d'émulation-école, ateliers sur la violence et l'intimidation, ateliers sur le civisme, sous-groupes de besoins, grilles socioémotionnelles.
- Poursuivre l'accompagnement et la formation concernant les pratiques efficaces concernant l'encadrement avec les éducateurs scolaires.
- Poursuivre la collaboration école-famille.
- Accompagner et mettre à jour les nouveaux membres du personnel concernant les pratiques efficaces dans notre école.
- Bonifier le programme Pikadou.
- Mieux structurer notre stratégie de surveillance sur le terrain de l'école et investiguer pourquoi la violence en classe semble si fréquente.
- Améliorer notre rigueur dans notre saisie des évènements de violence dans EVIO.

MOYENS DE PRÉVENTION PRIVILÉGIÉS

Auprès des adultes :

- Utilisation régulière de Mozaïk et du système ÉVIO.
- Transfert des informations concernant les élèves à besoins particuliers au service de garde.
- Mise à jour continue du programme Pikadou et suivi régulier.
- Formations encadrement auprès des éducatrices scolaires.
- [Formation obligatoire du MEQ sur la violence, l'intimidation et les violences à caractère sexuel.](#)
- Présentation du plan de lutte à l’ensemble du personnel

Auprès des élèves :

- Programme Pikadou à tous les niveaux, tout au long de l’année.
- Enseignement des comportements attendus à des moments stratégiques dans l’année et selon les besoins.
- Ateliers sur la violence et l’intimidation.
- Activité sur le civisme.
- Présence d’une TES aux récréations.
- Valorisation des bons comportements (remise de diplômes, système d’émulation-école).
- Sous-groupes de besoins.
- Grilles socioémotionnelles.
- Soutien des TES au service de garde selon la procédure établie.

IMPORTANCE DE LA COLLABORATION ÉCOLE-FAMILLE

Nous souhaitons faire équipe pour soutenir les élèves à l'école. Nous avons besoin de votre collaboration tout au long du parcours scolaire de votre enfant, tant pour promouvoir des comportements respectueux et bienveillants dans toutes les sphères de sa vie, que pour soutenir nos interventions qui visent à procurer un climat propice aux apprentissages et à créer un climat sécurisant qui contribue à sa réussite.

- Inviter les parents à participer à des activités spéciales rassembleuses, organisées par l'école (le cas échéant en collaboration avec d'autres organismes).
- Dans sa collaboration avec les parents, l'école privilégie la posture suivante :
 - Valorise les compétences parentales et l'importance de leur rôle comme premier éducateur de l'enfant;
 - Implique les parents dans la recherche de solutions;
 - Implique les parents dans la démarche d'intervention auprès de leur enfant;
 - Clarifie les attentes de du milieu envers les parents, s'informe des attentes des parents.
- Après avoir considéré le meilleur intérêt des élèves impliqués (auteur, victime et témoins) dans un acte de violence ou d'intimidation, contacter rapidement par téléphone les parents pour les informer : des faits, des interventions réalisées et à venir (mesures de soutien et de protection), des sanctions (s'il y a lieu), du soutien offert et des attentes de part et d'autre.

POUR SIGNALER (DÉNONCER) UNE SITUATION DE VIOLENCE, D'INTIMIDATION OU SIGNALER UNE VIOLENCE A CARACTÈRE SEXUEL

1

Nommer la situation

Permettez à votre enfant d'identifier les faits et les émotions vécues. Encouragez-le à interpeler un intervenant de confiance à l'école pour lui faire part de la situation.

2

Soutenir votre enfant

Si votre enfant a besoin d'aide, faites part de la situation à l'adulte de confiance de l'école qui l'accompagnera pour dénoncer la situation.

3

Dénoncer à l'école

À tout moment, vous pouvez dénoncer (signaler) une situation par :

- Courriel, téléphone, en personne auprès de la TES. 450-743-6334, poste 5825;
- De la psychoéducatrice. 450-743-6334, poste 5824;
- De la direction. 450-743-6334, poste 5810;
- De l'enseignant. 450-743-6334, poste 5800.

4

Prendre en charge

L'école s'assurera de faire cesser la situation, d'assurer la sécurité de tous et d'effectuer un suivi auprès de vous. Prendre note que seules les informations concernant votre enfant vous seront communiquées.

5

En cas d'insatisfaction

Vous pouvez formuler une [plainte](#) en vous adressant à la direction de l'école, ou directement au [protecteur régional de l'élève](#) en cas de situation de violence à caractère sexuel.

CONFIDENTIALITÉ

Tout au long de l'intervention, les informations concernant les élèves impliqués dans une situation sont traitées en toute confidentialité. Par exemple, toutes les personnes sont rencontrées séparément et discrètement. Seulement les informations nécessaires pour assurer la sécurité sont transmises aux personnes concernées.

INSATISFACTION ET PLAINTES

En cas d'insatisfaction du traitement d'une plainte par la direction de l'école, vous pouvez vous adresser au responsable du traitement des plaintes du Centre de services scolaires et, si requis, au protecteur régional de l'élève.

Dans le cas d'une violence à caractère sexuel : la personne victime ou toute autre personne témoin peuvent en tout temps dénoncer (signaler) la situation directement au [protecteur régional de l'élève](#), à la police ou à la direction de la protection de la jeunesse (DPJ).



RESSOURCES

AidezMoiSVP
aidezmoisvp.ca

Tel-jeunes
1-800-263-2266
Texte : 514-600-1002
teljeunes.com

Tel-jeunes Parents
1-800-361-5085
[Clavardage](#)

Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ)
1-800-361-5310

Sûreté du Québec
(450) 743-7947

Protectrice régionale de l'élève : Audrey Parizeau
1 833 420-5233 | plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca

Info-aide violence sexuelle
1-888-933-9007
infoaideviolencesexuelle.ca

Commission des services juridiques
Rebatir.ca
1-833-REBÂTIR

CAVAC
(450) 742-8033
<https://cavac.qc.ca/>

CAVAS
(450) 778-9992
<https://cavas-info.org/>